



CANADA

COMMUNIQUE

N° 9

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 28 JANVIER 1976

EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTÉRIEURES
OTTAWA
FEB 10
LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE

MAINTIEN DE LA PRÉSENCE AMÉRICAINNE
À GOOSE BAY

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, a annoncé aujourd'hui que le Gouvernement du Canada a donné son accord de principe à une demande du Gouvernement des Etats-Unis concernant le maintien d'une petite unité militaire à Goose Bay après le départ, dans le courant de l'année, de l'escadrille de commandement aérien stratégique de l'USAF.⁽¹⁾ Cette nouvelle unité de l'USAF assurera l'entretien et le ravitaillement des appareils en transit et appuiera les activités de l'OTAN et de la NORAD⁽²⁾ en cas d'urgence. Les dispositions régissant les activités de l'unité figureront dans un accord qui doit être élaboré par des représentants des organismes intéressés des deux pays.

Nous prévoyons que la nouvelle unité de Goose Bay comprendra quelque dix membres de l'USAF et qu'un entrepreneur civil assurera la plus grande part de son soutien opérationnel. Cet entrepreneur pourrait engager quelque 50 à 100 civils canadiens pour assurer l'entretien courant des appareils au sol et en route, l'entretien des réservoirs et du système de ravitaillement en carburant ainsi que l'approvisionnement. Les modalités du contrat seront précisées au cours des prochains mois.

-
1. Force aérienne des Etats-Unis.
 2. Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord.